

# ACORAM

## ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE LA MARINE NATIONALE

Site ACORAM: <http://www.acoram.fr>

### SECTION DE SAINT-MALO / RENNES



Président : C.F. (H) Antoine Virenque	06 72 34 01 42	<a href="mailto:section.saintmalo@acoram.fr">section.saintmalo@acoram.fr</a>
Vice-président : C.F. (H) Claude-Henri Ronin	06 07 03 35 25	<a href="mailto:chr.1@laposte.net">chr.1@laposte.net</a>
Vice-président ; E.V.1 (R) Bernard Metzler	06 14 59 63 68	<a href="mailto:bmetzler@wanadoo.fr">bmetzler@wanadoo.fr</a>
Secrétaire : CF (H) Joël Le Gourrierec	06 31 10 44 87	<a href="mailto:ajlg2@orange.fr">ajlg2@orange.fr</a>
Trésorier : C.C. (R) Yves Pauthier	06 77 22 31 22	<a href="mailto:yves.pauthier@orange.fr">yves.pauthier@orange.fr</a>
Coopérative : C.F. (H) Loïc Coulbeaux	02 99 88 34 62	<a href="mailto:louis.coulbeaux@yahoo.com">louis.coulbeaux@yahoo.com</a>
Logistique : E.V.1 (H) Jean-François Nottin	02 99 88 14 25	<a href="mailto:jean-francois.nottin@orange.fr">jean-francois.nottin@orange.fr</a>

**30 septembre 2020**

### ***In memoriam Louis Hillion***

L'officier en chef Louis Hillion est décédé le 22 août 2020 à l'âge de 91 ans. Il était entré en 1946, âgé de dix-sept ans, à l'Ecole des Mousles. Il avait fait ensuite l'Ecole de Maistrance, spécialité de fourrier, avant de suivre la formation pour devenir officier. A son départ de l'active en 1979 il s'était engagé dans les réserves de la Marine, notamment comme chef du centre PMM de Saint-Malo. Il avait rejoint l'ACORAM dès son entrée dans les réserves et avait été secrétaire de notre section. Il était resté fidèle à l'ACORAM ses dernières années : entre ses années d'active et celles de réserve et d'honorariat il comptait soixante-quinze ans d'engagement envers la Marine !

Il était officier de l'Ordre national du Mérite, titulaire de la Médaille militaire et avait reçu la médaille de bronze de l'ACORAM.

### ***In memoriam Paul-Louis Paoli***

Le capitaine de frégate (H) Paul-Louis Paoli avait suivi la formation de l'Ecole de la Marine Marchande du Havre, promotion 1961. Sa carrière professionnelle s'est partagée entre ce qui s'appelait alors la Compagnie générale transatlantique et la société pétrolière Mobil. Sa passion pour la mer l'a conduit à exercer des responsabilités de chef de bord et d'administrateur du centre nautique des Glénan. Il fut président de notre section et administrateur de l'ACORAM. On se souviendra de sa curiosité pour les explorations polaires, notamment celles du commandant Charcot, et des nombreuses conférences et publications qu'il a consacrées à ce propos. Il a joué un rôle déterminant dans le rapatriement en France par la goélette Etoile de la coupée du Pourquoi Pas. De même il fut à l'initiative du monument Charcot à Saint-Servan et encouragea les commémorations du 80<sup>e</sup> anniversaire du naufrage du Pourquoi Pas, notamment par un colloque et l'édition d'une médaille. Nous joignons une photo de Paul-Louis assistant à l'arrivée de cette coupée à Saint-Malo.



Ses obsèques ont été célébrées au Havre le lundi 21 septembre. L'ACORAM était représentée par le président Bruno de Beaufort, le délégué général, des membres du conseil d'administration et des sections du Havre, de Rouen et de Saint-Malo. Paul-Louis Paoli était chevalier de l'Ordre national du Mérite, chevalier du Mérite maritime, titulaire de la médaille des services militaires volontaires (échelon or) et de la médaille d'honneur du Travail.

### **Bienvenue à bord : EV2 (R) Julie PACON-ORTAIS**

L'EV2 Pacon-Ortais a suivi la PMS Etat-Major. Elle a un engagement de réserviste opérationnelle et à ce titre est adjointe du chef du centre PMM de Rennes. Titulaire d'un CAPES elle est professeur d'histoire-géographie dans la région de Rennes.

### **Le LV (R) Matthieu DUCHEMIN, PMM Vienne**

Toutes nos félicitations à notre camarade qui vient d'être nommé chef du centre PMM à Vienne. Extrait de son discours de rentrée devant les stagiaires où il évoque un lointain rapprochement Vienne / Bretagne : « je suis le Chef de Centre PMM Amiral de Joybert. Pourquoi une PMM à Vienne? Et bien finalement, l'histoire nous montre que ce n'est pas un hasard. L'Amiral de Joybert est né à Vienne en 1912 et devint CEMM de 1972 à 1974. Vous reviendrez dessus dans l'année. Mais aussi, l'Amiral Jean de Vienne, qui servit sous Charles V au 14ème siècle venait de la Maison de Vienne donc de cette région dont Vienne était la capitale. Il combattit très souvent aux cotés de Bertrand du Guesclin, connétable du Mont Saint Michel, de la région d'où je viens. Tout un symbole. »

### **Informations sur la Marine Nationale**

#### **Grands commandements:**

Nous ne mentionnons pas tous les changements survenus comme chaque année pendant la période estivale mais signalons :

Chef d'état-major de la Marine : l'amiral Pierre Vandier a été nommé chef d'état-major de la Marine, il succède à l'amiral Christophe Prazuck

Commandement de la zone maritime Atlantique : le vice-amiral d'escadre Pierre Lebas a été nommé commandant de la zone maritime Atlantique, Préfet maritime de l'Atlantique. Il

succède au vice-amiral d'escadre Jean-Louis Lozier.

### **Les unités de fusiliers marins changent de noms**

Le mardi 1er septembre 2020, lors de la cérémonie de passation de fonction de chef d'état-major de la Marine (CEMM) à bord du porte-avions Charles de Gaulle, l'amiral Christophe Prazuck a annoncé officiellement le changement de noms des unités de fusiliers marins. A cette occasion, il a remis à chacun des commandants le nouveau fanion de son unité.

Chaque unité de fusiliers marins portera désormais le nom d'un grand ancien, Compagnon de la Libération (1) ayant servi glorieusement au sein du 1er Bataillon de fusiliers marins (1er BFM) ou du 1er Régiment de fusiliers marins (1er RFM) pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Ce changement de nom s'inscrit dans une démarche mémorielle de la force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO) et de renforcement de ses traditions historiques. Elle fortifiera l'identité propre de chaque unité de fusiliers marins et la fierté d'en être membre.

Noms de baptême attribués aux unités de fusiliers marins :

Ancienne appellation / Nouveau nom

Groupement de fusiliers marins Atlantique / Bataillon de fusiliers marins Amyot d'Inville

Groupement de fusiliers marins Méditerranée / Bataillon de fusiliers marins Détrouyat

Compagnie de Fusiliers marins de l'île Longue / Bataillon de fusiliers marins de Morsier

Compagnie de Fusiliers marins de Cherbourg / Compagnie de fusiliers marins Le Goffic

Compagnie de Fusiliers marins de Rosnay / Compagnie de fusiliers marins Le Sant

Compagnie de Fusiliers marins de France Sud / Compagnie de fusiliers marins Colmay

Compagnie de Fusiliers marins de Sainte Assise / Compagnie de fusiliers marins Morel

Compagnie de Fusiliers marins de Lanvéoc / Compagnie de fusiliers marins Bernier

Compagnie de Fusiliers marins de Lann Bihoué / Compagnie de fusiliers marins Brière

Créée en 1856, la spécialité de fusilier marin a fourni de très nombreux combattants qui se sont illustrés aux cours de tous les conflits depuis cette date.

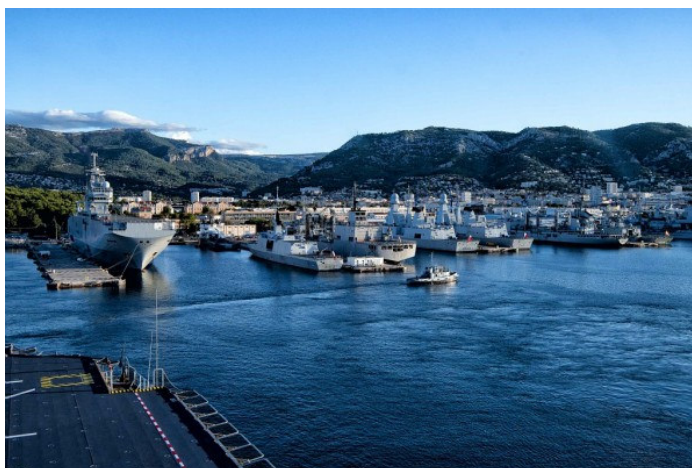
Pendant la Seconde Guerre Mondiale, les fusiliers marins ont constitué plusieurs unités de combat, dont le 1er Bataillon de fusiliers marins (1er BFM), qui devient par la suite le 1er Régiment de fusiliers marins (1er RFM) au sein de la 1ère division française libre du Général de Gaulle. L'épopée de ces unités les conduira en Afrique en juillet 1940 pour la levée et l'instruction des troupes servant pour la France libre, puis aux côtés des forces britanniques contre les forces de l'Axe. En 1944, les fusiliers marins rejoignent Naples et participent à la rupture du front en Italie aux côtés des Alliés. Le 16 août, ils débarquent en France et combattent pour la libération de Toulon et de Hyères avant de remonter le Rhône et de prendre part à la Campagne des Vosges. Ils s'illustrent lors de nombreuses batailles et contribuent à la libération de plusieurs communes de l'Est de la France. A la fin du conflit, le 1er RFM est fait Compagnon de la Libération, privilège rare détenu par seulement deux autres unités de la Marine.

Par ce baptême, la Marine met en valeur l'héritage glorieux que portent ces neuf unités de fusiliers marins. (source Sirpa Marine).

### **Exercice Dynamic marinier**

Le 27 septembre 2020, le porte-hélicoptères amphibie (PHA) Mistral a appareillé de son

port base, Toulon, pour conduire en mer Méditerranée l'exercice OTAN baptisé Dynamic Mariner.



Cet entraînement de grande ampleur rassemble à la mer 31 bâtiments de surface de 7 nations différentes (France, Belgique, Espagne, États-Unis, Grèce, Italie et Pays-Bas) et plus de 5000 militaires de toutes armes confondues.

Il a pour objectif de certifier la capacité de la France à assumer le commandement de la composante maritime de la NATO Response Force, cette force multinationale interarmées de l'OTAN capable de fournir une réponse militaire rapide à une crise émergente.



Durant l'exercice, le commandement de cette composante maritime (Maritime Component Command – MCC) est assuré depuis le Mistral par l'état-major de la Force aéromaritime française de réaction rapide (FRMARFOR) qui, une fois certifiée, prendra l'alerte de l'Alliance pour un an à partir du 1er janvier 2021.



Jusqu'au 8 octobre, le scénario fictif de Dynamic Mariner va donc soumettre les équipages

à des situations relevant du large spectre des opérations aéromaritimes pour tester leur capacité à travailler ensemble selon les standards de l'OTAN et contrer toutes les menaces à la paix et la sécurité de nos Nations. (source Cols Bleus)

## **Informations sur la marine marchande**

Pavillon suisse

Le pavillon suisse pourrait disparaître des mers du monde. Le gouvernement a décidé de se tourner vers d'autres pavillons en publiant le 11 septembre une ordonnance sur le cautionnement de prêts pour ces navires. © Mer et Marine <https://www.meretmarine.com/fr/content/le-pavillon-maritime-suisse-menace-de-disparaitre> Évidemment cela ne concernerait pas les bateaux naviguant entre Lausanne et Evian !

## **Reprise ?**

Chers camarades,

Ceux d'entre vous que j'ai eu l'occasion de rencontrer à l'occasion de cérémonies ou encore aux obsèques de Louis Hillion ou Paul-Louis Paoli me demandent quand nous reprendrons nos activités et nos réunions à la salle des Sablons. Croyez bien que les membres du bureau et moi-même partageons cette question ! Nous la poser est un signe d'attachement à notre section et nous ne pouvons que vous en être reconnaissants.

Cela dit, les contraintes sanitaires posent différents problèmes que nous ne pouvons balayer de la main, ne serait-ce que du fait que bon d'entre nous, du fait de l'âge, sont dans les personnes à risque. Ces contraintes sanitaires ont conduit la mairie de Saint-Malo à revoir la 'jauge' des salles. Ainsi celle des Sablons où nous avons nos habitudes est réduite à dix personnes. Certes il y a d'autres salles mais le respect d'un protocole sanitaire, que bien évidemment nous ne remettons pas en cause, nous conduit à un processus de mise en place et de nettoyage assez lourd. Par exemple les participants doivent être assis à une certaine distance les uns des autres, porter des masques et l'aspect 'convivial' (vous m'aurez compris) est à oublier.

Bien sûr le président que je suis ne voudrait pas être à l'origine d'un foyer de contamination... C'est ma responsabilité : je pense à l'expression anglo-saxonne empruntée au poker, 'the buck stops here'. Avec le bureau nous sommes évidemment preneurs de toute suggestion : par exemple un 'repas de carré' dans un restaurant, en sachant qu'il y aura forcément des écarts entre les tables. Cela pourrait avoir lieu en semaine ou un dimanche pour garder nos habitudes dominicales Merci par avance pour vos idées !

Bien cordialement

Antoine Virenque

## **Dates à retenir:**

- 21 novembre : présentation au fanion de la PMM Rennes (lieu à préciser - il n'est pas sûr que des invitations soient envoyées)
- 5 décembre : présentation au fanion de la PMM Dinard Saint-Malo (mêmes remarques)
- 10 décembre : rencontre avec Laurence Le Bras, conservatrice à la Bibliothèque nationale de France et fille de notre camarade, à propos de l'exposition « les manuscrits de l'extrême » qui sera présentée à la Grande passerelle du 6 au 24 janvier ; inscriptions sur [www.encremalouine.com](http://www.encremalouine.com)





